

LETTRE OUVERTE AU PRÉFET DE L'HÉRAULT

L'EAU ET L'INQUIÉTUDE MONTENT À SÈTE

L'évolution actuelle du chantier de la place Aristide Briand à Sète inquiète au plus haut point la population sétoise et les habitants des immeubles riverains.

La présence massive d'eau, à 90 % douce et d'origine karstique, et dont le niveau monte au fur et à mesure du creusement des fondations du parking, interroge et scandalise.

Rappelons-nous des informations réitérées des représentants de la Société Publique Locale du Bassin de Thau (SPLBT) et de la majorité municipale, dans la presse locale, radiophonique, et les bulletins municipaux : « *il n'y a pas d'eau sous la place !!!* »

Mais devant l'évidence constatée par tous, changement soudain du discours dans le dernier bulletin municipal : « *Oui, il y a de l'eau sous la place Aristide Briand...* ».

Pourtant, dès 2021, date d'annonce du projet de parking, l'association Bacs Publics, créée pour la circonstance par des habitants des immeubles riverains, a alerté sur les risques de ce projet, sans aucune étude d'impact environnemental, et qui devait démarrer dès janvier 2022 sans permis de construire, sans autorisation, **sans étude préventive** pour les immeubles avoisinants la place, etc...

Une étude hydrogéologique réalisée par le cabinet BURGERAP/GINGER, expert dans ce domaine, a révélé un sous-sol karstique et un cycle de l'eau particulier, où les eaux douces, saumâtres et salées vivaient en harmonie. Depuis 2021, Bacs Publics alerte, manifeste, est en justice, sur l'information tronquée, mensongère, et dont la légalité par rapport aux différentes réglementations est contestable.

Avec l'évolution du changement climatique sur le bassin méditerranéen et la multiplication des épisodes cévenols, la quantité d'eau qui arrive sous la place va augmenter !

N'oublions pas que 7000 Sétois-es vivent en zone inondable, des milliers d'habitant-es du Bassin de Thau sont aussi menacé-es par des risques d'inondation et de submersions marines. De même, les eaux versantes du Mont Saint Clair, avec l'artificialisation des sols, peuvent noyer les ouvrages souterrains (ex : épisode du 23/10/2019). Les catastrophes récentes montrent que l'eau contourne toujours les obstacles et que son débit est accéléré par la modification des sols !

Est-il besoin de préciser que ce projet nécessite le contrôle et le respect de la réglementation qui sont exercés par des organismes d'État sous l'autorité du préfet du département.

De nombreux pêcheurs-ostréiculteurs s'inquiètent des rejets de cette eau polluée par le béton et autres adjuvants chimiques dans les canaux puis dans l'étang de Thau (zone Natura 2000).

Monsieur le préfet, nous vous demandons de suspendre ce projet écocide et au coût sans cesse croissant face aux difficultés techniques rencontrées en milieu karstique et à la présence massive d'eau.

Faut-il attendre une nouvelle catastrophe qui engagera la responsabilité de l'État ?

Cette lettre ouverte publique oblige, à ce jour, les pouvoirs publics dont vous êtes le représentant, à mesurer objectivement les risques écologiques et à réévaluer l'impact des travaux sur le bâti autour de la place.



Photo du chantier prise en mars 2023



Photo du chantier prise le 10 novembre 2024

Les associations signataires :
BANCS PUBLICS,
COLLECTIF CŒUR DE THAU,
GREENPEACE SÈTE,
GNSA SÈTE ,
COMITÉ DES USAGERS DU BASSIN DE THAU DU CYCLE DE L'EAU